

Compte-rendu du 9^{ème} Congrès de la FERPA Vienne ÖGB 4-6/4/2023

Le 9^{ème} Congrès de la FERPA s'ouvre tout d'abord avec le mot d'accueil de **Werner THUM**, de l'ÖGB, ancien Président de la FERPA. Il invite ensuite le Congrès à voter en faveur du Président sortant de la FERPA, Lajos MAYER pour présider les travaux. Le **Président Lajos MAYER** appelle alors à la tribune le Secrétaire Général de la FERPA, Agostino SICILIANO ainsi que les membres du Comité de Direction et du Secrétariat pour constituer le bureau de séance. Ensuite, les Congressistes et les invités écoutent l'Hymne européen en vidéo et regardent une autre vidéo qui présente la FERPA et le logo du Congrès.

Le **Président Lajos MAYER** prononce quelques mots de bienvenue à l'adresse des Congressistes et des invités et il invite **M. Omar AL-RAWI**, Adjoint au Conseil de la ville de Vienne, à prendre la parole.

Puis la **Secrétaire Générale de la CES, Esther LYNCH** s'adresse au Congrès par vidéo.

Ensuite la parole est donnée à **M. Wolfgang KATZIAN**, membre du Comité de Direction de la CES et Président de l'ÖGB. Une vidéo de l'ÖGB est ensuite diffusée.

Le Président MAYER appelle le Congrès à élire le Comité de Procédure composé de Jasna PETROVIC, SUH (Croatie), Dario MORDASINI, UNIA (Suisse), Monika KEMPERLE, ÖGB (Autriche) et Roberto TREU, SPI-CGIL (Italie). Tous les membres sont élus.

Il procède ensuite à l'élection de la Commission électorale composée de Benoit PRINCE, UCR-CFDT (France), Michèle DEHAEN, ABVV/FGTB (Belgique), Milos GRABUNDIZJA, Nezavisnost (Serbie) et Isabel LEMOS, Interreformados CGTP-IN (Portugal). Tous les membres sont également élus.

Le Président Lajos MAYER invite ensuite le Congrès à se prononcer pour savoir s'il souhaite que l'élection du Secrétaire Général se fasse par un vote à main levée (carton) ou à bulletin secret. Une majorité se dégage pour un vote à main levée (carton). L'élection du Secrétaire Général se fera donc à main levée (carton), le 6 avril à 10h45, comme prévu à l'ordre du jour du Congrès.

Il donne ensuite la parole au **Secrétaire Général Agostino SICILIANO** pour la présentation de son **Rapport d'Activités**¹

Le **Secrétaire Général** commence son intervention par évoquer les quatre années difficiles que nous avons traversées avec la pandémie qui a causé plus de six millions de morts dans le monde dont un quart rien qu'en Europe et en particulier parmi les personnes âgées.

Ensuite, le Secrétaire Général rappelle tout ce que la FERPA a fait durant cette période de 4 ans. Tout d'abord la dénonciation avec la CES et l'EPSU, auprès des Institutions Européennes, de ce qui se passait dans les établissements de soins pour personnes âgées. Puis, sa campagne en faveur de la vaccination contre le COVID.

¹ Le texte complet de l'intervention du Secrétaire Général est joint annexe

La condamnation de la Russie dans son agression contre Ukraine et le soutien total et la solidarité entière exprimés au peuple ukrainien, ainsi que dans les conflits en Afghanistan et en Iran, où les droits humains et civils fondamentaux sont refusés aux peuples et où leur dignité est bafouée et où leur vie est même remise en question, comme c'est le cas pour les femmes en Iran. Le Secrétaire Général a rappelé que le contexte dans lequel la FERPA a agi, ces dernières années a été très difficile, mais elle a continué à exiger la protection et les droits de toutes les personnes âgées en Europe, sans cesser de réaffirmer que loin d'être un coût, les personnes âgées et retraitées sont une richesse pour la société, notamment au regard des services fondamentaux qu'elles offrent à la communauté, à l'aide vitale, souvent économique, qu'elles apportent au sein de leurs familles et de la société, en faisant du bénévolat dans les communautés et les institutions de soins. La FERPA, ces dernières années a travaillé dur pour faire connaître aux Institutions Européennes ses revendications en matière de protection des personnes qu'elle représente (les cartes postales envoyées aux candidats aux élections européennes en 2019, le Manifeste adopté à l'unanimité envoyé et/ou remis aux responsables politiques de l'U.E, etc...). En ce qui concerne les systèmes de pension, la FERPA rejette l'approche néolibérale selon laquelle les dépenses de pension ne devraient être considérées que du point de vue de la viabilité économique. La FERPA rejette l'idée que pour assurer la viabilité des systèmes de pension, il suffirait de les réduire et augmenter l'âge de la retraite., comme cela s'est passé en Italie et comme c'est le cas en France. A ce propos, la FERPA exprime son entière solidarité aux collègues français qui contestent cette décision. Au lieu de cela la FERPA réclame une revalorisation complète des pensions en fonction de l'inflation dans chaque pays européen et l'établissement d'une pension minimale supérieure au seuil de pauvreté dans les pays respectifs. Il s'agit pour la FERPA de demandes fondamentales pour lutter contre l'augmentation continue de la pauvreté parmi les personnes âgées. Pour atteindre ses objectifs, la FERPA a besoin que ses demandes soient également soutenues par la CES. Celle-ci a pris connaissance du Manifeste et le Secrétariat Général de la CES l'a partagé avec tous les membres du Comité Exécutif de la CES. Même si nous avons réussi à faire inclure nos revendications en plus des six points dans l'action européenne actuelle promue par la CES sur la crise du coût de la vie, cela ne suffit pas, car trop souvent en effet, les propositions de la CES ne prennent pas suffisamment en compte la spécificité de la population âgée. Nous devons donc réussir à faire en sorte que l'ensemble de la CES s'accorde davantage sur nos revendications. Pour y parvenir, nous avons besoin de l'engagement et de la coopération de tous, de toutes les organisations de la FERPA. Le Secrétaire Général rappelle aux membres qu'ils/elles doivent impliquer davantage leur Confédérations dans nos propositions et dans le contenu du Manifeste, afin d'obtenir leur soutien au sein de la CES. Il faut promouvoir une coopération plus étroite entre les affiliés de la FERPA et les affiliés de la CES, insiste-t-il. Nous en avons déjà discuté avec la Secrétaire Générale de la CES, Esther Lynch. Et nous avons convenu d'une prochaine réunion qui portera précisément sur ces questions. Concernant le prochain congrès de la CES, qui se tiendra à Berlin en mai, le Secrétaire Général reconnaît que nous avons malheureusement constaté que, cette fois encore, nous ne serons pas assez nombreux pour approuver l'amendement concernant le droit de vote de la FERPA, car, ajoute-t-il, après s'en être assuré auprès d'elles, même les Confédérations qui ont leurs propres représentants à la Ferpa continueront à s'y opposer. C'est pourquoi, avec la Secrétaire Générale de la CES, Esther Lynch, il a été décidé de trouver une autre solution : ne pas soumettre à nouveau l'amendement, pour éviter une nouvelle défaite et une nouvelle discrimination explicite à l'encontre de la FERPA, mais de travailler ensemble pour trouver une solution politique.

Esther s'est personnellement engagée à créer un Comité constitutionnel Adhoc après le Congrès pour préparer des propositions de modifications constitutionnelles pour la Conférence de mi-mandat de 2025 et d'y inclure la question sur le droit de vote de la Ferpa au Comité Exécutif (incluant une étude) afin de trouver une réponse positive à notre demande qui sera présentée lors de la prochaine Conférence à mi-parcours de la CES. Puis, il souligne qu'il est important pour la FERPA de multiplier les alliances au sein de la CES, notamment avec le Comité des Jeunes, avec lequel il convient d'actualiser le Protocole d'accord qui existe actuellement et aussi avec le Comité des Femmes de la CES. Il évoque également la nécessité de chercher de nouvelles adhésions parmi les organisations de la CES et de ne pas oublier celles avec lesquelles la FERPA n'a plus de relations étroites. Il ajoute qu'une attention particulière devrait également être accordée à nos collègues turcs compte-tenu de ce qu'ils subissent dans leur pays en tant qu'organisation de retraités et, en général, pour la situation des organisations syndicales dans ce pays. Il évoque la nécessité également pour faire entendre sa voix plus fortement, notamment à l'occasion de la Journée Internationale des Personnes âgées du 1^{er} octobre et rappelle les questions importantes dans lesquelles la FERPA a été impliquée ces dernières années, comme la Conférence sur l'Avenir de l'Europe ou le Livre Vert sur les changements démographiques dans une société vieillissante ou encore la participation de la FERPA, depuis un an et demi, au Groupe de Liaison des ONGS au sein du Comité Economique et Sociale Européen. Il insiste, par ailleurs sur le rôle important que peut jouer le site web de la FERPA et il en profite pour remercier l'UILP pour sa contribution financière et professionnelle à la création et à la mise à jour du site. A ce propos, il souligne que la mise à jour du site dépend non seulement de ceux qui insèrent les nouvelles, mais aussi de ceux qui les fournissent. Et fournir des informations n'est pas seulement la tâche du Secrétariat de la FERPA, mais surtout la tâche de chacun et de chacune d'entre nous. Il renouvelle donc son invitation à toutes les organisations de la FERPA à envoyer des nouvelles et de la documentation sur leurs activités. Evoquant ensuite la préparation de ce Congrès, il remercie ses collègues du Comité de Direction pour la préparation du projet de Résolution du Congrès, la Commission de modification des statuts et son Président, et tous les membres de l'Exécutif sortant pour leur contribution fondamentale. Cette préparation a été rendue plus difficile du fait que la FERPA, comme la CES ont quitté leur ancien siège et sont logées dans des locaux provisoires ce qui entraîne des désagréments organisationnels, y compris pour programmer les prochaines réunions du Comité de Direction et du Comité Exécutif, faute d'avoir encore trouvé des locaux adaptés pour les tenir. Il évoque enfin rapidement l'histoire peu glorieuse du « Qatargate ». Pour terminer, il rappelle que la FERPA a célébré ce mois-ci les 30 ans de son Congrès constitutif qui s'est tenu à Madrid les 29 et 30 avril 1993. Avec ses 41 organisations membres (représentant 24 pays de l'UE et des pays tiers), La FERPA est la principale organisation représentant les personnes âgées en Europe et peut compter sur les nombreuses années d'expérience syndicale de ses membres. Aussi ajoute-t-il, nous devons être fiers de notre Fédération et du long chemin qui nous a conduits à ce Congrès. Enfin, le Secrétaire Général remercie le Secrétariat, le Président Lajos, la Secrétaire Générale Adjointe, la Présidente du Comité des Femmes pour leur disponibilité et la qualité du travail fourni. Sans oublier les interprètes dont le professionnalisme nous a permis de communiquer entre nous, il remercie également les collègues de la CES, Evgenia et Julienne, toujours disponibles et prêtes à collaborer, qui nous ont permis de tenir toutes nos réunions, même par liaison vidéo.

Enfin, il a un mot de remerciement particulier pour Werner THUM, Werner pour les années et la passion qu'il a consacrées à la FERPA, ainsi que l'ensemble de l'ÖGB pour leur grande hospitalité et leur aide, qui ont été cruciales pour organiser ce congrès de la meilleure façon possible.

Le Président, Lajos MAYER ouvre ensuite le débat.

Si quelques organisations indiquent, tout d'abord, qu'elles auraient souhaité recevoir avant le Congrès, le Rapport d'Activité du Secrétaire Général pour pouvoir en débattre collectivement, toutes les organisations estiment que le Rapport présenté par le Secrétaire Général indique que la FERPA est vivante et expriment leur accord sur le fait que la FERPA ait modifié sa position pour essayer de trouver une solution sur le droit de vote. Plusieurs insistent sur le fait qu'il faut prendre les décisions ensemble et il est, donc, important que la FERPA avance unie. Il faut parvenir à avoir des revendications consensuelles au niveau européen et les hommes et les femmes doivent travailler ensemble pour pouvoir construire ensemble. Il est demandé que soit donnée plus de visibilité à la FERPA et de faire plus d'effort pour renforcer notre représentativité. En effet, plusieurs organisations insistent sur la situation des personnes retraitées dans l'ensemble de l'Europe où leurs droits sont remis en cause, comme l'illustrent les manifestations syndicales en France organisées de manière unitaire contre la réforme des retraites présentée par leur Président. De même, partout, on assiste à une remise en cause de la place et du rôle des personnes âgées dans la société. Il a été fait mention de défendre les « valeurs européennes », mais desquelles parle-t-on se sont interrogées certaines organisations ? Celles de Mme Von Der LEYEN ou les nôtres ? L'Europe que nous voulons est une Europe plus solidaire et plus constructive. Les questions de santé ont aussi été soulevées en indiquant que ces questions concernent particulièrement les personnes retraitées. Il est difficile de se faire soigner et la pandémie a mis en évidence les fragilités des systèmes de santé, même si dans un petit nombre de pays, ils semblent encore résister et relèvent qu'il convient d'être vigilant quant à l'équilibre intergénérationnel. Toutefois, deux thèmes reviennent majoritairement dans les interventions. Tout d'abord, celui du Manifeste demandant qu'il soit vivant et au sujet duquel, il est souligné qu'il est le résultat d'un travail commun et collectif. Toutefois, il est relevé qu'il n'est pas toujours très connu. Il faut se mobiliser au niveau européen et rester cohérent, c'est-à-dire ne pas changer de revendication, même s'il est relevé que la question de l'immigration est aujourd'hui une question grave, comme celle de la guerre et il est souhaité que la FERPA puisse se faire entendre aussi sur ces terrains-là. L'autre thème largement repris concerne à la fois la pauvreté des personnes âgées en lien avec la nécessité d'obtenir un minimum de pension qui se situe bien au-delà du seuil de pauvreté qui ne permet pas de vivre dignement. Une campagne doit être menée activement par la FERPA sur ce thème de la pension minimale – impensable peut-être aujourd'hui, comme l'était il y a 5 ans l'instauration d'un salaire minimum européen- en lien avec la campagne de la CES sur le salaire minimum. Il faut garantir à toutes et à tous une retraite digne, mais les solutions proposées par les Gouvernements au sein de l'Europe vont à l'encontre de cet objectif et ne correspondent pas au contenu des dispositions du Socle Européen des Droits Sociaux. La pauvreté et la perte du pouvoir d'achat ne sont pas des fatalités. Beaucoup de richesses sont détenues par un tout petit nombre de personnes et les profits des entreprises, même s'ils ne sont pas quantifiés sont reconnus. Et plusieurs insistent pour dire que l'on a besoin d'actions tangibles. Notre solidarité doit s'inscrire dans les faits et aller au-delà des Résolutions et des bonnes intentions.

Dans sa **réponse**, le **Secrétaire Général** relève tout d'abord qu'il y a eu beaucoup de propositions intéressantes sur la pension minimale sur lesquels le prochain Exécutif devra se pencher. Comment s'interroge le Secrétaire Général peut-on avancer positivement ? La FERPA a eu des rencontres positives avec les Institutions Européennes mais elle a aussi besoin du soutien de la CES pour mener des actions et obtenir des réponses concrètes. Nous devons faire un pas de plus vers la CES. Ainsi dans le Manifeste de Berlin, pour le prochain Congrès de la CES, on ne parlait pas du tout des pensions. Lors du dernier Comité Exécutif de la CES, nous avons obtenu qu'une mention y soit incluse. Il est important d'échanger avec Esther pour les personnes retraitées soient mieux prises en compte par l'organisation. Il y a accord entre nous, pour dire que la pension minimum va de pair avec le salaire minimum : il faut donc faire pression dans chacun de nos pays. Mais c'est aussi un problème économique et nous avons besoin de la CES. Il faudra agir après Berlin pour trouver des solutions. La Résolution comme le Manifeste sont nos lignes directrices pour les prochaines années, mais il faut travailler aussi au niveau national. Et le Secrétaire Général termine son intervention en proposant au Congrès le vote d'une motion de soutien aux syndicats français, dans la lutte qu'ils mènent unitairement dans leur pays pour s'opposer à la réforme de leur système de retraite.

Le **Président Lajos MAYER** soumet ensuite au **vote** le Rapport d'activité présenté par le **Secrétaire Général de la FERPA, Agostino SICILIANO**. Le Rapport est adopté à **l'unanimité**.

Ont pris part au débat, les organisations suivantes : FUPS-CSdL, UCR-CFDT, UCR-FO, USO, CSC/ACV, ÖGB, FGTB/ABVV, UNIA, UCR-CGT, SPI-CGIL, FNV, UNSA, DIK EMEKLI-SEN, OGB-L, FNP-CISL, Interreformados CGTP-IN, UCR-CFTC, UIL-P

Le **Président** donne ensuite la parole à **Mireille Paume, Présidente du Comité des Femmes**². Mireille commence son intervention en évoquant la crise sanitaire mondiale et la guerre en Ukraine qui ont marqué la période de ces 4 ans et qui ont modifié la manière de travailler du Comité des Femmes. Elle souligne que la FERPA a joué un rôle important recréant les liens nécessaires pour tenir les réunions et ainsi avoir la possibilité d'avoir des Comités des Femmes, notamment en s'appropriant les nouveaux outils comme la Visio. Durant cette période elle indique qu'il a été possible d'alerter sur les violences faites aux femmes. Elle insiste également que durant les conflits armés ou les guerres les femmes sont particulièrement victimes de violences et particulièrement sexuelles. Elle ajoute que les femmes sont de plus en plus touchées par la pauvreté avec des retraites inférieures à celles des hommes. Une lettre envoyée à la Présidente de la Commission Européenne a été cosignée après avoir été alertée sur le fait que la Commission envisageait de geler la directive européenne sur la transparence des salaires et l'ensemble de la stratégie en matière d'égalité des genres. La FERPA a pu aussi être visible lors des Journées du 8 mars, Journées Internationales des Droits des Femmes. Le syndicalisme doit être le moyen de faire émerger et aboutir les revendications des femmes et il nous faut travailler avec des associations et d'autres forces, ajoute-t-elle en n'oubliant jamais qu'un Comité des Femmes au sein d'un syndicat, y compris à la FERPA ce n'est pas pour opposer les femmes aux hommes mais bien pour travailler ensemble. Et la Présidente termine son intervention en citant Ambroise CROIZAT, le fondateur de la Sécurité Sociale en France : « Nous ferons de la retraite non plus une antichambre de la mort, mais une nouvelle étape de la vie ».

² Le texte intégral de l'intervention de la Présidente du Comité des Femmes est joint en annexe

Le **Président Lajos MAYER** ouvre ensuite le **débat**.

Plusieurs interventions insistent sur la violence faite aux femmes et sur les montants inférieurs de leurs pensions. Plusieurs insistent pour dire que le Comité des Femmes de la FERPA est essentiel, mais qu'il doit travailler avec celui de la CES et s'y faire entendre. Des moyens doivent être alloués au Comité des Femmes pour qu'il puisse remplir ses missions. Les droits des femmes ne peuvent attendre est-il ajouté. Il y a un non-respect de la fonction sociale de la maternité. Il faut aussi remettre en cause, la conception de la société patriarcale. Il est aussi demandé de penser aux infirmières qui par manque de services de soins sont amenées à opérer un tri parmi les malades. Il est aussi noté, en terminant, que l'égalité entre les hommes et les femmes est le fondement de la démocratie.

Le **Président** soumet au vote le rapport présenté par **Mireille PAUME, Présidente du Comité des Femmes** qui est **adopté par 64 voix pour et 4 abstentions**

Ont pris part au débat, les organisations suivantes : UNIA, CC. OO, UCR-FO, CGIL, Interreformados CGTP-IN, FNP-CISL, UIL-P

La parole est ensuite donnée à **Danilo TOCCANE, Président de la Commission Financière de la FERPA³**.

Danilo TOCCANE commence par rappeler que ce Congrès marque la fin de son mandat de Président, mais aussi de la Commission Financière qui ne sera pas reconduite, puisque la FERPA dispose désormais d'un Trésorier. Il confirme que les opérations et les travaux de la Commission ont été fructueux et réalisés en pleine collaboration avec la FERPA qui a toujours apporté une aide précieuse et qu'il remercie. Il en profite également remercier son organisation, le SPI-CGIL, qui lui a permis d'exercer son rôle ainsi que les autres membres de la commission pour leur confiance. Le travail de vérification et de contrôle de la Commission, rappelle-t-il s'est déroulé dans une phase très compliquée en raison des effets négatifs de la pandémie de COVID 19, limitant les rencontres et les contacts entre les membres. Mais l'informatique a permis de suppléer à ces difficultés. La commission a vérifié et exprimé son avis positif sur les budgets 2019 - 2020 - 2021, et elle a invité le Comité Exécutif de la FERPA à faire de même et ces budgets ont été adoptés. Les écritures sont correctes et claires et sont déposées au service financier de la CES. Elles sont accompagnées du procès-verbal avec avis favorable des commissaires aux comptes externes qui interviennent sur les comptes de la CES mais également sur ceux de la FERPA. Les prochains responsables auront pour tâche d'examiner les comptes de l'année 2022 non encore achevés. Le Président est heureux d'annoncer qu'à la date du présent congrès toutes les recettes des cotisations en faveur de la FERPA ont été régularisées. Il termine par deux propositions. Tout d'abord, d'ajuster des cotisations à payer à la FERPA par les fédérations membres, compte tenu également de l'augmentation des coûts de mobilité et des dépenses en général. Et aussi d'agir pour augmenter le nombre de fédérations syndicales et bénévoles adhérentes à la FERPA afin de la rendre plus représentative et plus forte dans l'intérêt de millions de seniors et de retraités européens.

. Le Rapport Financier présenté par son Président, Danilo TOCCANE ne suscite aucun débat et il est **adopté par 65 voix pour et 6 abstentions**.

³ Le texte intégral de l'intervention du Président de la Commission Financière est joint en annexe

Le **Président Lajos MAYER** donne ensuite la parole à **Dick DE GRAAF, Président du Groupe de travail sur les Statuts.**⁴

Dick, à l'aide d'un PowerPoint, présente tout d'abord la mise en place et composition du Groupe de Travail sur les Statuts et le Règlement d'Ordre Intérieur ainsi que le calendrier des réunions de travail qui se sont tenues. Puis il présente les modifications qui ont été proposées par les organisations de la FERPA et les raisons qui ont amené le Groupe de Travail à les retenir ou à les rejeter.

Un premier débat général a lieu. Toutes les organisations saluent le travail important réalisé par le Président et les membres du Groupe de Travail et certains soulignent que même si toutes leurs propositions de changement n'ont pas été retenues (comme la notion de quorum dans le Congrès ou de la question des critères du versement de solidarité de 300 euros à certaines organisations, etc...), celles du Groupe de travail marquent une avancée importante. Une remarque sur le **genre** est aussi faite au **paragraphe IV, 1** des Statuts où il faut **ajouter à côté de Président, « Présidente »**. Plusieurs échanges ont lieu sur le préambule qui précise que pour faire partie de la FERPA, il faut être une organisation « syndicale », certains indiquant que dans leur pays, les organisations de retraités viennent des syndicats appartenant à des grandes Confédérations, mais qu'elles ne sont pas organisées en « syndicats » mais en « associations ». Il est donc proposé d'élargir le préambule en complétant le terme « syndicats » avec celui « d'associations », pour pouvoir s'ouvrir à d'autres organisations que syndicales qui représentent les personnes retraitées.

Dans **sa réponse, Dick**, après avoir remercié les organisations qui se sont exprimées pour leur soutien au travail réalisé, précise notamment que dans les statuts de la CES et autres organisations syndicales internationales, il n'est pas question de « quorum ». Il rappelle aussi que la FERPA fait partie de la structure de la CES et qu'il est important que les organisations membres aient un lien avec les membres de la CES. Il ajoute que dans l'art. I.2 Adhésion il a déjà indiqué que l'adhésion peut être demandée par des "organisations" associées à des organisations membres de la CES", ce qui résout déjà ce problème. Et un vote à mains levées est organisée sur cette proposition de remplacer dans le préambule, voire dans tout le texte, le mot « syndicat » par « associations ». Elle est rejetée, par la majorité des organisations souhaitant garder le caractère « syndical » de l'appartenance à la FERPA.

Ensuite le Congrès est amené à voter sur chacune des 15 propositions de changements dans les statuts qui sont toutes adoptées à l'unanimité à l'exception de la Proposition n°9, qui précise qu'il ne peut y avoir de rotation des membres du Comité de Direction entre organisation entre deux Congrès ordinaires et qui recueille certes la majorité des voix, avec toutefois deux abstentions. L'ensemble des nouveaux statuts est ensuite **adopté à l'unanimité.**

Dick remercie les membres du Congrès et il précise que les modifications au Règlement d'Ordre Intérieur, seront, comme le prévoient les Statuts, ultérieurement discutées et adoptées par le Comité Exécutif

⁴ La présentation PPT du Président du Groupe sur les Statuts est jointe en annexe

Ont pris part au débat, les organisations suivantes : PASYDY, CFDT, SPI, ÖGB, FGTB/ABVV, FNPR

Le **Président Lajos MAYER** donne ensuite la parole au **Secrétaire Général, Agostino SICILIANO** pour introduire le débat sur la **Résolution⁵** que les Délégués ont préalablement reçue.

Dans sa brève intervention il présente la Résolution et détaille les différents points des engagements de la FERPA pour les 4 années à venir. Il souligne l'importance d'avoir une réelle volonté politique et d'investir dans le social.

Le **Président** ouvre ensuite le **débat**.

Plusieurs estiment tout d'abord que c'est une bonne Résolution. Toutefois, certaines interventions estiment que compte-tenu de l'explosion des prix des services dans certains pays, certaines expressions de la Résolution sont faibles. Par ailleurs, d'autres voudraient que la FERPA insiste davantage pour dire que les personnes retraitées sont une composante importante de la société, notamment, mais sans que ce soit exclusif, par le bénévolat. D'autres demandent aussi que soit augmenté le nombre de personnes pour les soins à domicile. Même en travaillant soulignent d'autres, on peut être pauvre, il faut donc revoir le fonctionnement du marché énergétique. Concernant la pension minimale, plusieurs indiquent qu'il faudrait travailler pour définir quel est le montant nécessaire pour vivre sans avoir recours à la famille, autrement quel est le budget dont on devrait disposer pour vivre dignement. Il est ainsi proposé qu'un groupe de travail prenne en charge cette question et puisse fixer le montant de la pension minimale. D'autres dénoncent la timidité de l'Union Européenne sur la fiscalité et dans la lutte contre les paradis fiscaux. Il est également proposé que tant qu'il y a des écarts salariaux, il faudrait diminuer les annuités de carrière des femmes pour pouvoir toucher leur pension. Enfin, il est demandé à la FERPA de faire son possible pour que cesse la guerre.

Dans sa **réponse**, le **Secrétaire Général** souligne que la Résolution doit être vue comme un travail continu. Il faut envoyer un message politique fort et synthétique. Si on veut changer les choses, ajoute-t-il, il faut travailler ensemble et il est heureux de constater que l'on est d'accord sur les grands principes. Tous les points qui ont été soulignés dans le débat se retrouvent dans la Résolution, il n'y a donc rien à y changer.

Le **Président** procède alors au **vote** de la Résolution qui est **adoptée à l'unanimité**.

Ont participé au débat, les organisations suivantes : SUS, FGTB/ABVV, CC. OO, USO, CSC/ACV

Le **Président** fait procéder ensuite au **vote** du **Secrétaire Général** à mains levées (carton). Mais préalablement, le représentant de la FNV demande la parole pour préciser que son organisation ne prendra pas part au vote, car la procédure adoptée par le Congrès pour cette élection est en violation des Statuts.

Le **Secrétaire Général, Agostino Siciliano** est élu à une **très large majorité, moins 4 abstentions et un refus de vote**.

⁵ Le texte de la Résolution, tel qu'adopté est joint en annexe

Avant la clôture du Congrès, le représentant de l'UCR-FO intervient pour reprendre la proposition que le Congrès puisse **voter une motion de soutien** aux syndicats français dans leur lutte contre la réforme de leur système de retraite que le Président de la République française est en train de faire passer en force, proposition qu'avait faite la représentante de la CSC/ACV. Le représentant français rappelle que c'est la 12^{ème} journée de manifestation qui est organisée en France. Il propose que la FERPA fasse sienne la motion de soutien que la CES a adressée aux syndicats français. Cette proposition est **adoptée à l'unanimité**.

Le **Secrétaire Général, Agostino SICILIANO**, remercie le Congrès pour la confiance qui lui est ainsi renouvelée. Il reconnaît que toutes les initiatives prises par la FERPA n'ont pas toujours été couronnées de succès, mais cela fait partie de la vie. Mais il faut continuer la lutte. Notre objectif est que toutes les générations puissent profiter d'une bonne vie.

A son tour, le **Président, Lajos MAYER**, prend la parole pour dire que lorsqu'il réfléchit au parcours fait ensemble au cours de ces 4 ans, la FERPA peut être fière de ses réalisations. Il félicite l'ensemble des responsables et il se félicite aussi de notre capacité à avoir surmonté les difficultés, sans les sous-estimer, et de l'influence qu'a acquise la FERPA.

Après avoir remercié chacune et chacun pour sa participation, ainsi que les interprètes, il **clôt le 9^{ème} Congrès de la FERPA** et il invite, au terme de ce Congrès, les nouveaux-membres du Comité Exécutif à se réunir pour procéder aux élections statutaires, telles que prévues par les Statuts.